Sujet : [INTERNET] Enquête publique
De : "Serge PORTEJOIE" <serge.portejoie@wanadoo.fr>
Date : 24/09/2019 09:06
Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Veuillez trouver en pièce jointe mon expression concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de huit machines sur les communes de Romazières et Saleignes.

Cordialement,

Serge Portejoie

Garanti sans virus. www.avast.com

— Pièces jointes :

Consultation publique éoliennes Romazières.docx	30 octets
Consultation publique éoliennes Romazières.pdf	30 octets

Portejoie Serge
11 rue des Coteaux
Nogeret
17 510 Seigné
Tél : 05 46 33 08 44
Couriel : serge.portejoie@wanadoo.fr

Objet : consultation publique éoliennes Romazières

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la consultation publique concernant la Ferme Éolienne de Romazières sur les communes de ROMAZIERES, SALEIGNES, j'émets une opinion plutôt défavorable avec quelques remarques non exhaustives ci-après.

- La zone concernée se trouve déjà impactée par les éoliennes. Hors ces éoliennes vont accélérer la désertification rurale. En effet, avec la nuisance visuelle et sonore, qui va vouloir s'installer pour de ses fenêtres admirer les pales des éoliennes ?

- Les éoliennes participent et accroissent la bétonisation du sol et diminuent la surface agricole (De 2006 à 2015, la part des surfaces bétonnées a ainsi grimpé de 13% en France métropolitaine.) Une bétonisation supérieure à la moyenne européenne selon l'INSEE : https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281689?sommaire=3281778#graphique-figure2

- L'impact de l'éolien sur les oiseaux n'est pas nul. Ici nous sommes dans un territoire relativement boisé (forêt de Chef-Boutonne et forêt de Fontaine) avec pas mal d'espèces. Hors, selon la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), la mortalité directe due aux éoliennes serait au moins deux fois plus importante dans les parcs situés près des Zones de Protection Spéciale (zones Natura 2000) Ici il s'agit de la FR5412024 – plaine de Néré à Bresdon (https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5412024).

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments très respectueux.

Serge Portejoie

Portejoie Serge
11 rue des Coteaux
Nogeret
17 510 Seigné
Tél : 05 46 33 08 44
Couriel : serge.portejoie@wanadoo.fr

Objet : consultation publique éoliennes Romazières

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la consultation publique concernant la Ferme Éolienne de Romazières sur les communes de ROMAZIERES, SALEIGNES, j'émets une opinion plutôt défavorable avec quelques remarques non exhaustives ci-après.

- La zone concernée se trouve déjà impactée par les éoliennes. Hors ces éoliennes vont accélérer la désertification rurale. En effet, avec la nuisance visuelle et sonore, qui va vouloir s'installer pour de ses fenêtres admirer les pales des éoliennes ?

- Les éoliennes participent et accroissent la bétonisation du sol et diminuent la surface agricole (De 2006 à 2015, la part des surfaces bétonnées a ainsi grimpé de 13% en France métropolitaine.) Une bétonisation supérieure à la moyenne européenne selon l'INSEE : https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281689?sommaire=3281778#graphique-figure2

- L'impact de l'éolien sur les oiseaux n'est pas nul. Ici nous sommes dans un territoire relativement boisé (forêt de Chef-Boutonne et forêt de Fontaine) avec pas mal d'espèces. Hors, selon la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), la mortalité directe due aux éoliennes serait au moins deux fois plus importante dans les parcs situés près des Zones de Protection Spéciale (zones Natura 2000) Ici il s'agit de la FR5412024 – plaine de Néré à Bresdon (https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5412024).

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments très respectueux.

Serge Portejoie